

**ORIGINAL + PHOTOCOPIES de tous vos documents**

UNIQUEMENT SUR BONDZ-HOLE, DE 16h à 19h

PRE-DÉCARRÉ à ÉTABLIR sur le site ANTS

Document à imprimer ou apporter le numéro d'enregistrement

**AINS QUE TOUTES LES PIÈCES DEMANDÉES****IL DOIT ÊTRE INCOMPLÈT ou PHOTO NON CONFORME : REJET + RETOURNER S.V.****PRÉSENCE du REPRÉSENTANT LÉgal et du MINOR INDISPENSABLE****1ère demande**

CN validé ou périmé de moins de 3 ans ou acte de naissance de moins de 3 mois si la Commune de naissance n'a pas démontré leurs actes d'état civil

Autorisation Parentale à renseigner + CN ou passeport en cours de validité des deux parents (copie du parent non présent)

Justificatif de domicile récent (impôts sur les revenus, Taxe Habitation, EDF, Téléphone...)

1 photo d'identité récente

**Renouvellement**

Ancien passeport de l'enfant (+ photocopies de la page 2 et 3)

Si le passeport est périmé depuis plus de 3 ans, il faut fournir en plus de celui-ci un justificatif d'identité

supplémentaire : Carte d'identité valide ou périmé depuis moins de 3 ans ou acte de naissance de moins de 3 mois

Justificatif de domicile récent (impôts sur les revenus, Taxe Habitation, EDF, Téléphone...)

1 photo d'identité récente

Autorisation Parentale à renseigner + CN ou passeport en cours de validité des deux parents

**Perle ou vol**

Autorisation Parentale à renseigner + CN ou passeport en cours de validité des deux parents

Carte d'identité de l'enfant valide ou périmé depuis moins de 3 ans ou acte de naissance de moins de 3 mois

(justificatif de domicile récent (impôts, EDF, Téléphone...))

1 photo d'identité récente

En cas de vol : Déclaration de vol

En cas de perte : Attestation de perte

**TIMBRE FISCAL**

À acheter dans un bureau de tabac ou au Trésor Public

ou sur Internet sur le site : [timbres.impots.gouv.fr/page/achat/choix?taxes.jsp](http://timbres.impots.gouv.fr/page/achat/choix?taxes.jsp)

0 à 10 ans : 0,7€

10 à 18 ans : 4,2€

**CAS PARTICULIERS**

Si les parents sont divorcés, jugement de divorce

Garde et Service alternatif : 2 autorisations parentales + 1 just. domicile + CN ou passeport valide des 2 parents

Domicile chez le parent demandeur : autorisation parentale + just. domicile + CN ou passeport valide des 2 parents

Autres cas : nous contacter

**PHOTO**

Non autocollante, non agrafée, pas de retouche

Moins de 3 mois, bord uniforme, sans aucune trace

Front dégagé, oreilles dégagées, pas de lunettes, bouche fermée, pas de piercing, pas de barrette, ne pas sourire

Pour les personnes aux cheveux très longs et longs, attacher les cheveux

MINOR, deux photographes dont les photos sont valides :

Romain sur le Plan de Brin et Photographie Inquart, Rue d'Alot